

2011

CONSEIL MUNICIPAL

Du 22 avril 2011

ST SULPICE – SUR - LEZE

SEANCE DU 22 AVRIL 2011

L'an deux mille onze, le vingt-deux avril à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint Sulpice sur Lèze, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame SUZANNE Colette, Maire.

Présents : Madame SUZANNE Colette, M. PUDEBAT Michel,
Mmes FAUSTINI Marie-Claire, DUBREUIL
Anne-Cécile, MM. CORATO Stéphane, ZADRO Franck, Mmes
CANAL Marie-Claude,
COLLAO Marta,
MM. GRIFFOUL Michel, GEYSSELY Georges, Mmes ALQUIER
Nicole, PRUVOST Evelyne,
FERRE Liliane

Procuration : Melle TAILHAN Josiane à Mme ALQUIER Nicole
M. BARONE Philippe à Mme FAUSTINI Marie-Claire
M. CATALA Claude à M. GRIFFOUL Michel

Absents : Mme SOMPROU Nicole, M. FONDRILLON Pascal

Secrétaire : M. CORATO Stéphane,

I) Approbation du Compte Administratif 2010 de la Commune

Madame le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur PUDEBAT, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2010,

le détail des dépenses effectuées et les recettes réalisées, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et à payer

APPROUVE, à l'unanimité des membres présents, le Compte Administratif 2010 de la Commune, dont

il arrête les dépenses et les recettes ci-après

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de l'exercice	1938722.40 €
Recettes de l'exercice	<u>2049233.69 €</u>

Excédent de l'exercice	110511.29 €
Excédent antérieur	<u>141804.57 €</u>
Excédent total de clôture	252315.86 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses de l'exercice	978535.93 €
Recettes de l'exercice	<u>1422246.75 €</u>

Excédent de l'exercice	443710.82 €
Déficit antérieur reporté	<u>623191.07 €</u>
Déficit total de clôture	179480.25 €

II) Approbation du compte de gestion 2010 de la Commune

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Michel PUDEBAT, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010, après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE, à l'unanimité des membres présents, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2010 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

III) Affectation du résultat de l'exploitation 2010 de la Commune

Le conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2010, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement, constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2009	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2010	RESTES A REALISER 2010	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	-623 191.07 €		443 710.82 €	309 573.64 €	128 926.36 €	-50 553.89 €
FONCT	141 804.57 €		110 511.29 €	438 500.00 €		252 315.86 €

considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

DECIDE à l'unanimité des membres présents d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12	2010	252 315.86 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)			50 553.89 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)			0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)			201 761.97 €
Total affecté au c/ 1068 :			50 553.89 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12	2010	0.00 €
Déficit à reporter (ligne 002)			0.00 €

IV) Approbation du Compte Administratif 2010 de la Régie Municipale des Transports

Madame le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur PUDEBAT, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2010,

le détail des dépenses effectuées et les recettes réalisées, les bordereaux de titres, les bordereaux de mandats,

le compte de gestion dressé par le receveur municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et à payer

APPROUVE, à l'unanimité des membres présents, le Compte Administratif 2010 de la Régie Municipale des Transports dont il arrête les dépenses et les recettes ci-après :

Section de fonctionnement

Dépenses de l'exercice	77413.41 €
Recettes de l'exercice	<u>75131.67 €</u>
Déficit de l'exercice	2281.74 €
Excédent antérieur	<u>3210.29 €</u>
Excédent de clôture	928.55 €

Section d'investissement

Dépenses de l'exercice	3251.30 €
Recettes de l'exercice	<u>6750.00 €</u>
Excédent de l'exercice	3498.70 €
Excédent antérieur	<u>29515.57 €</u>
Excédent de clôture	33014.27 €

V) Approbation du compte de gestion de la Régie Municipale des Transports

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Michel PUDEBAT, après s'être fait présenter

le budget primitif de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres

de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010, après

s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés

et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE, à l'unanimité des membres présents, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2010, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

VI) Approbation du Compte Administratif 2010 de la Zone d'Activité Ste Anne

Madame le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. PUDEBAT, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2010, le détail des dépenses effectuées et les recettes réalisées, les bordereaux de titres, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur municipal accompagné des

états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et à payer

APPROUVE, à l'unanimité des membres présents, le Compte Administratif 2010 de la Zone Ste Anne (budget annexe) dont il arrête les dépenses et les recettes ci-après :

Section de fonctionnement

Dépenses de l'exercice	460 347.23 €
Recettes de l'exercice	460 347.23 €

Section d'investissement

Dépenses de l'exercice	455 442.45 €
Recettes de l'exercice	<u>400 486.60 €</u>
Déficit de l'exercice	54 955.85 €
Excédent antérieur	99 513.40 €

Excédent total de clôture	<u>44 557.55 €</u>
---------------------------	--------------------

VII) Approbation du compte de gestion 2010 de la Zone d'Activité Ste Anne

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Michel PUDEBAT, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010, après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE, à l'unanimité des membres présents, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2010 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

VIII) Vote des Taux d'imposition des Taxes directes locales pour 2011

Madame le Maire indique que les taux de référence 2010, prennent en compte le transfert de la fiscalité départementale, régionale et d'une part des frais de gestion perçus par l'Etat.

Les taux de référence 2010 s'établissent comme suit :

Taxe d'Habitation :	15.84 %
Taxe Foncière bâti :	15.07 %
Taxe Foncière non bâti :	101.58 %
Contribution foncière des entreprises :	20.77 %

Elle propose de maintenir pour 2011 les même taux d'imposition.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité les membres du Conseil Municipal **VOTE** les taux d'imposition comme suit :

Taxe d'Habitation :	15.84 %
Taxe Foncière bâti :	15.07 %
Taxe Foncière non bâti :	101.58 %
Contribution foncière des entreprises :	20.77 %

IX) Vote du Budget Primitif 2011 de la Commune

Madame le Maire présente au Conseil Municipal, le Budget Primitif 2011 de la Commune dont les dépenses et les recettes de la section fonctionnement sont arrêtées à la somme de 1 514 640.97 €

Celles de la section d'Investissement à la somme de 2 113 713.19 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents **VOTE** le Budget Primitif 2011 de Commune proposé par Madame le Maire

X) Vote du Budget Primitif 2011 de la Régie Municipale des Transports

Madame le Maire présente au Conseil Municipal, le Budget Primitif 2011 de la Régie Municipale des Transports dont les dépenses et les recettes de la section fonctionnement sont arrêtées à la somme de
78 928.55 €

Celles de la section d'Investissement à la somme de 39 764.27 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents **VOTE** le Budget Primitif 2011 de la Régie Municipale des Transports proposé par Madame le Maire

XI) Vote du Budget Primitif 2011 de la Zone d'Activité Ste Anne

Madame le Maire présente au Conseil Municipal, le Budget Primitif 2011 de la Zone d'Activité Ste Anne dont les dépenses et les recettes de la section fonctionnement sont arrêtées à la somme de 500 000 €

Celles de la section d'Investissement à la somme de 500 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents **VOTE** le Budget Primitif 2011 de la Zone d'Activité Ste Anne proposé par Madame le Maire

Le Maire,